

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 14 décembre 2021 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Miville-Dechêne, appuyée par l'honorable sénateur Cormier, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Miville-Dechêne propose, appuyée par l'honorable sénateur Cormier, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier intérimaire du Sénat,

Gérald Lafrenière